



**CNBA**

Chambre  
Nationale  
de la  
Batellerie  
Artisanale

## Création d'entreprises : la CNBA renouvelle son engagement pour la simplification des procédures

Initiative unique en France, le réseau des partenaires CFE (Centres de Formalités des Entreprises) regroupe les professionnels des formalités administratives depuis maintenant huit années. Leur objectif : coordonner au mieux leurs actions de terrain afin de faire remonter aux autorités ministérielles les dysfonctionnements en matière de procédures administratives. Pour la CNBA, il s'agit d'une réelle implication dans le processus de simplification réglementaire et l'occasion de faire part des difficultés rencontrées par les bateliers lors de la création et de la vie de leurs entreprises.

Signée pour son premier volet en 2003, la charte des CFE s'est vue renouvelée le 9 juin dernier. La concrétisation d'un tel projet est ambitieuse, aussi, pas moins de 8 groupes, chambres et organismes nationaux ont signé la charte. Sont ainsi partenaires :

- La Chambre nationale de la batellerie artisanale ;
- La Chambre de métiers et de l'artisanat de Paris ;
- Le Greffe du tribunal de commerce de Paris ;
- La Direction régionale de l'Insee ;
- La Direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;
- La Chambre de commerce et d'industrie de Paris, délégation de Paris ;
- Le RSI Ile-de-France centre ;
- Et l'Urssaf de Paris et de la région parisienne.

Simplifier les démarches administratives des bateliers et faciliter la vie des créateurs d'entreprises : voici les deux chantiers auxquels la CNBA souhaite se consacrer au travers de cette charte des CFE. Des pistes de réflexions et d'actions ont d'ores et déjà été évoquées en la matière lors d'une rencontre avec les représentants des différents organismes.

Ces-derniers s'engagent :

- Sur la qualité des informations, des prestations, du suivi et sur les délais de traitement des dossiers ;
- A apporter un service clarifié, simplifié et efficace ;
- A assurer le relais des décisions gouvernementales en matière de formalités administratives des entreprises.

**Véritable défi regroupant huit organisations de poids qui opèrent dans le domaine des formalités administratives, la charte des CFE renouvelée le 9 juin dernier s'annonce comme un nouveau challenge pour la CNBA.**

Levier de simplification pour tous les bateliers face aux demandes de l'administration, la participation de la Chambre à cette charte entend apporter un service pratique, efficace et de qualité pour toutes les entreprises de la batellerie artisanale.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :

- Téléphone : 01.43.15.96.96
- Email : [cnba.paris@wanadoo.fr](mailto:cnba.paris@wanadoo.fr)

[www.cnba-transportfluvial.fr](http://www.cnba-transportfluvial.fr)